Rendez-vous de l'économie

3 septembre 2020

cci NOUVELLE-CALÉDONIE

Introduction

David Guyenne

Président CCI-NC

Julie Danois

Chargée d'affaires en efficacité énergétique
à la Direction de l'industrie, des mines
et de l'énergie (DIMENC)

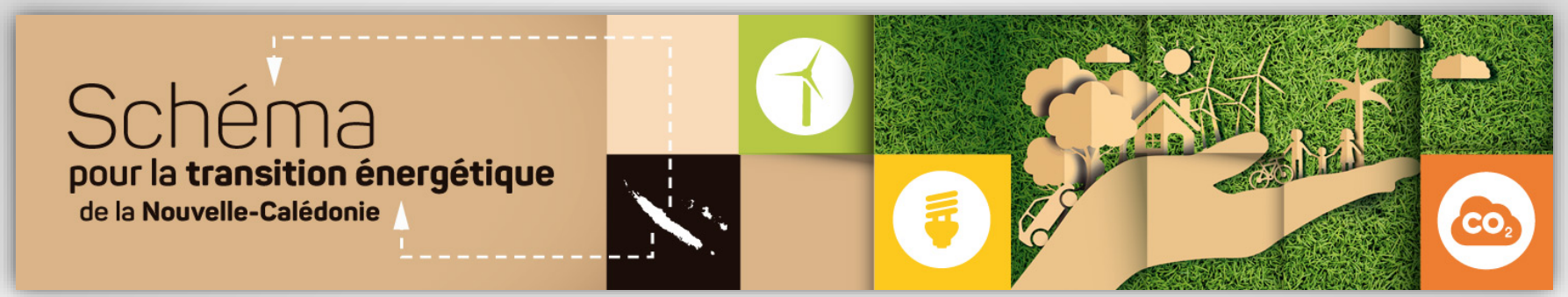

ETAT D'AVANCEMENT 2016-2020

- ✓ Rappel des objectifs fixés
- ✓ Résultats
- ✓ Perspectives

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

« Construisons notre pays, économisons l'énergie »

Contexte énergétique de la Nouvelle-Calédonie (2019)

Importations de combustibles fossiles

Ventilation des importations de ressources fossiles en 2019

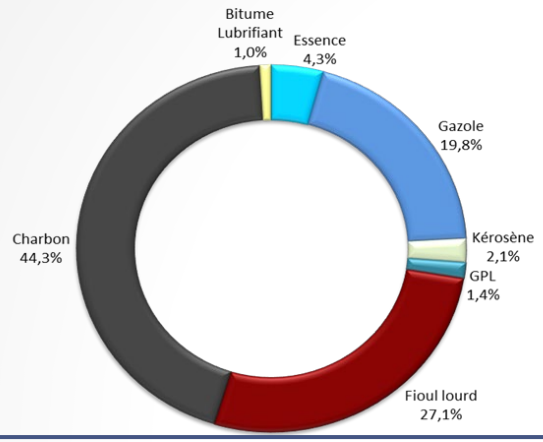

Ressources locales valorisées

Ventilation des ressources locales valorisées (EnR) en 2019

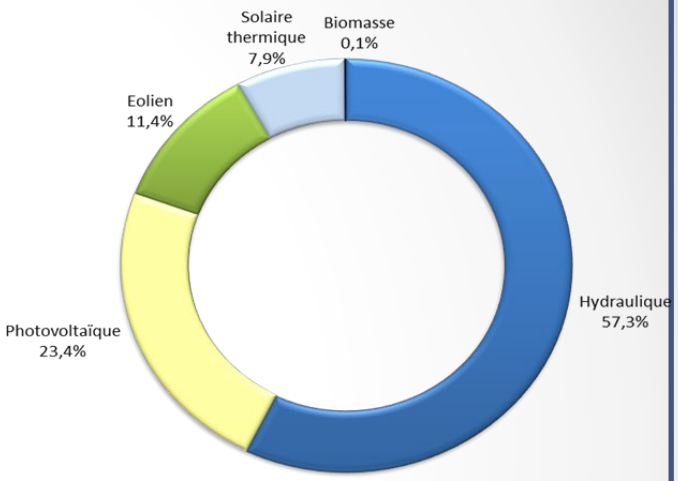

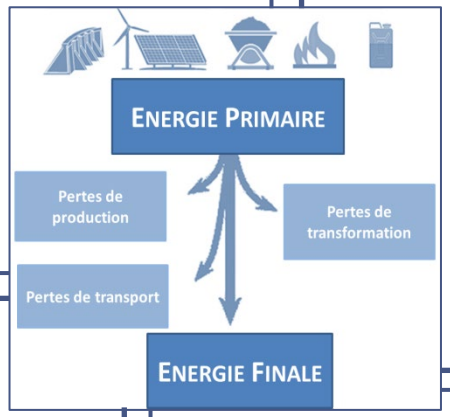

Consommation d'énergie finale totale

Ventilation de la consommation d'énergie finale totale en 2019

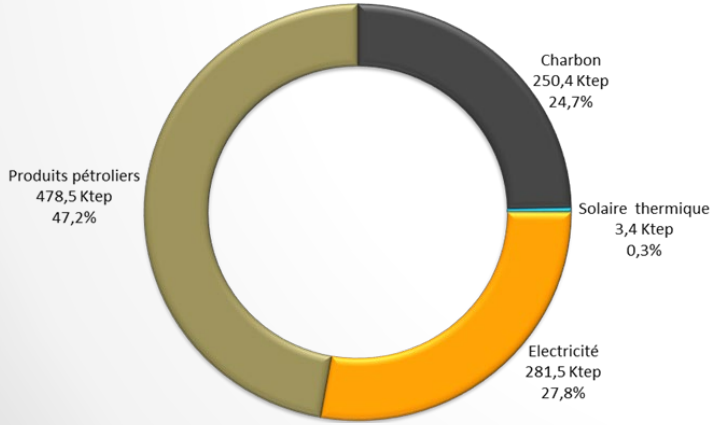

Consommation d'énergie finale par secteur

Ventilation de la consommation d'énergie finale sectorielle en 2019

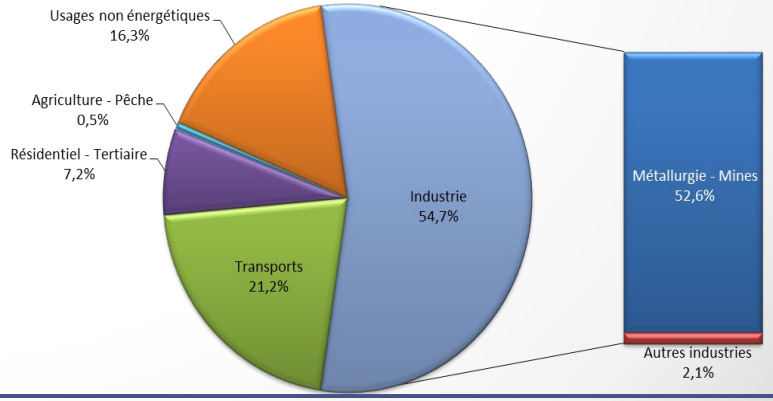

https://observatoire-energie.gouv.nc

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

GOUVERNANCE

COMITÉ PERMANENT DE L'ÉNERGIE

Pilotage stratégique

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Pilotage décisionnel

PROVINCE NORD PROVINCE SUD PROVINCE ILES

COMMUNES

(selon champs de compétences)

DIMENC Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

agence calédonienne de l'énergie

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pilotage opérationnel

Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

- Etablir et évaluer les politiques de long terme
- Réglementer par secteur/par technologie

agence calédonienne de l'énergie

- Accompagnement technique et financier des projets
- Former, sensibiliser et conseiller

SCHÉMA POUR LA TRANSITION ENERGÉTIQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

OBJECTIFS CHIFFRES A 2030

Réduire

- **de 20 % la consommation primaire** (avec la mine et la métallurgie)
- **de 25 % la consommation finale** (hors mine et métallurgie)

Développer

- **100 % d'énergie renouvelable** de la consommation électrique **publique**
- **100% d'énergie renouvelable** de l'énergie électrique dans les **îles**

Réduire

- **de 10 % les émissions dans le secteur de la mine et la métallurgie** (140 000 t)
- **de 15 % les émissions du transport** (40 000 t)
- **de 35 % les émissions dans le résidentiel et tertiaire** (70 000 t)

Écart entre

- **un scénario dit « tendanciel » si rien n'est mis en place**
- **un scénario volontariste dit de « maîtrise de l'énergie » (MDE)**

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Schéma pour la Transition Energétique de la Nouvelle-Calédonie

Objectifs chiffrés

- Réduction des consommations
- Développement du renouvelable
- Réduction des émissions de CO_2

LES 7 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- OS 1 : Adopter un cadre normatif au service de la transition énergétique
- OS 2 : Concilier performances économiques des industries et réduction des impacts envrironnementaux
- OS 3 : Intensifier le recours aux énergies renouvelables
- OS 4 : Permettre à chacun d'être un acteur éco-responsable
- OS 5 : Structurer un modèle de gouvernance adapté aux défis énergétiques et climatiques
- **OS6 : Garantir un droit d'accès à l'énergie, en particulier pour les populations des territoires ruraux et insulaires et lutter contre la précarité énergétique et climatique**
- OS 7 : Soutenir la recherche et l'innovation pour renforcer l'efficacité des politiques énergétiques

LES LEVIERS SECTORIELS déclinés en 91 pistes d'actions

Mine et Métallurgie
- L'efficacité énergétique des procédés
- Le mix énergétique
- Un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La compensation

Autres industries, Agriculture et Pêche
- L'efficacité énergétique des procédés
- La valorisation des déchets

Résidentiel et tertiaire
- L'efficacité énergétique des bâtiments
- L'efficacité énergétique des équipements électroménaqers
- La tarification de l'électricité
- La compétitivité des entreprises

Secteurs transverses
- La sensibilisation et la formation
- L'aménagement durable
- L'exemplarité de la puissance publique
- La fiscalité
- La gouvernance

Transport et mobilité
- L'écomobilité
- La performance du parc de véhicule

Climat
- La coopération internationale
- Une stratégie d'adaption au changement climatique

Energies renouvelables
- Un plan de développement de la production électrique
- Le potentiel hydro-électrique
- L'innovation
- Le cadre opérationnel

I. LES ENERGIES RENOUVELABLES

OS 3 : Intensifier le recours aux énergies renouvelables

DIMINUER LE RECOURS AUX ENERGIES FOSSILES

- **Réduire les impacts sur l'environnement**
- **Réduire la sensibilité du prix de l'électricité à celui des énergies fossiles**
- **Réduire la dépendance énergétique en réduisant l'importation des énergies fossiles**
- **Valoriser des ressources locales et contribuer au développement économique de la NC**

Développer en 2030

- **100 % d'énergie renouvelable** de la consommation électrique **publique**
- **100% d'énergie renouvelable** de l'énergie électrique dans les **îles**

BILAN CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES DEPUIS 2016 :

Grande-Terre

- **Photovoltaïque au sol : 102,6 MWc soit 21 centrales (dont 3 avec stockage)**
- **Photovoltaïque toiture : 29,6 MWc soit 2 975 installations**
- **Hydroélectrique : 3 MWc soit 1 ouvrage**
- **Éolien : 20 MW soit 1 ferme ; repowering de 2 fermes de 8,25 MWc (contre 6,82 avant repowering)**
- **Biomasse : 1 MW soit une unité**

Iles

- **Lifou : PV 3,2 MWc soit 29 centrales**
- **Maré : PV 2,9 MWc soit 11 centrales**
- **Ouvéa : PV 150 kWc soit 10 centrales**
- **IdP : PV 1,52 MWc soit 4 centrales**

I. LES ENERGIES RENOUVELABLES

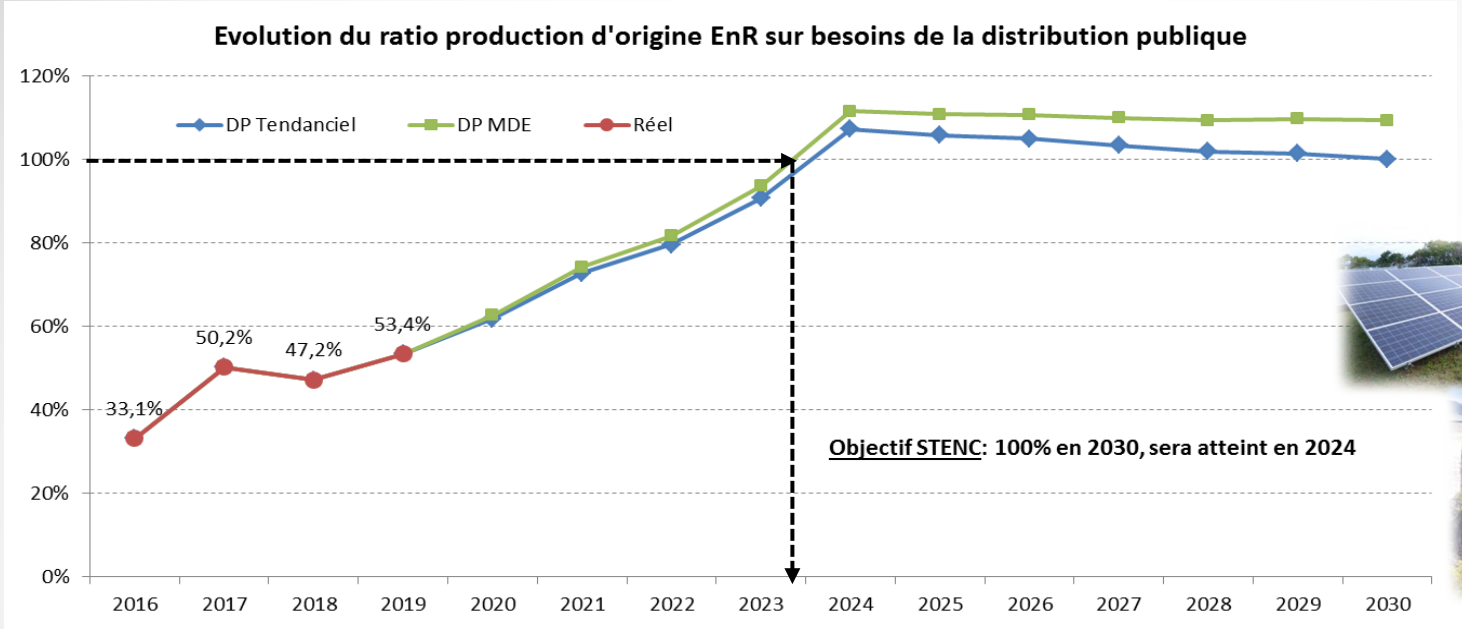

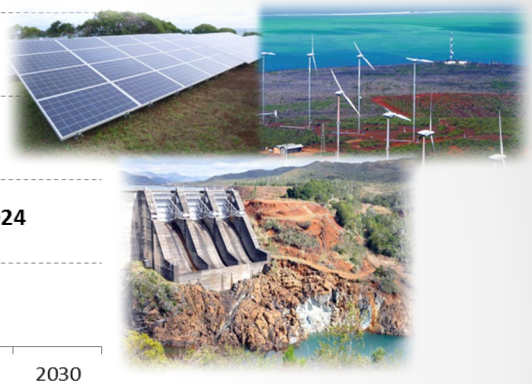

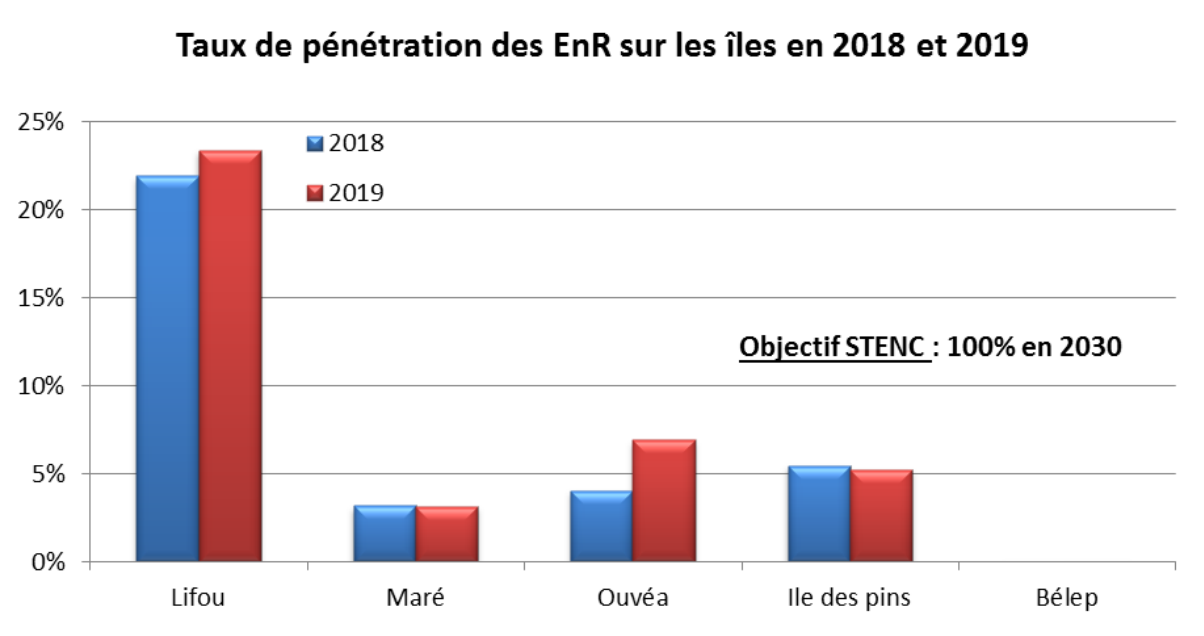

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

II. LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

OS 1 : Adopter un cadre normatif au service de la transition énergétique

FAIRE LA CHASSE AU GASPILLAGE ENERGETIQUE

- **Réduire les impacts sur l'environnement**
- **Réduire les factures énergétiques**
- **Réduire la dépendance énergétique**

Réduire

- **de 20 % la consommation primaire** (avec la mine et la métallurgie)
- **de 25 % la consommation finale** (hors mine et métallurgie)

❑ Les actions réglementaires depuis 2016 :

- Création de l'Agence Calédonienne de l'Energie en 2017
- Interdiction importation ampoule à incandescence et halogènes à partir du 1er janvier 2020
- Interdiction d'importation d'équipements contenant des substances (froid) appauvrissant la couche d'ozone et GES
- Norme d'efficacité énergétique et étiquette énergétique obligatoire pour certains équipements électroménagers
- Déduction des impôts pour les classes A+++
- Mention obligatoire sur les publicités en lien avec l'énergie
- Norme sur la performance énergétique des bâtiments

❑ Travaux réglementaires en cours en 2020 :

- Cadre sur le développement des bornes de recharges des VE
- Dispositif de valorisation des petites actions de MDE
- Cadre relatif à la réalisation des audits énergétiques

DIMENC Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

« Construisons notre pays, économisons l'énergie »

II. LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

Résultats

Evolution de la consommation d'énergie finale en ktep* avec la mine et la métallurgie :

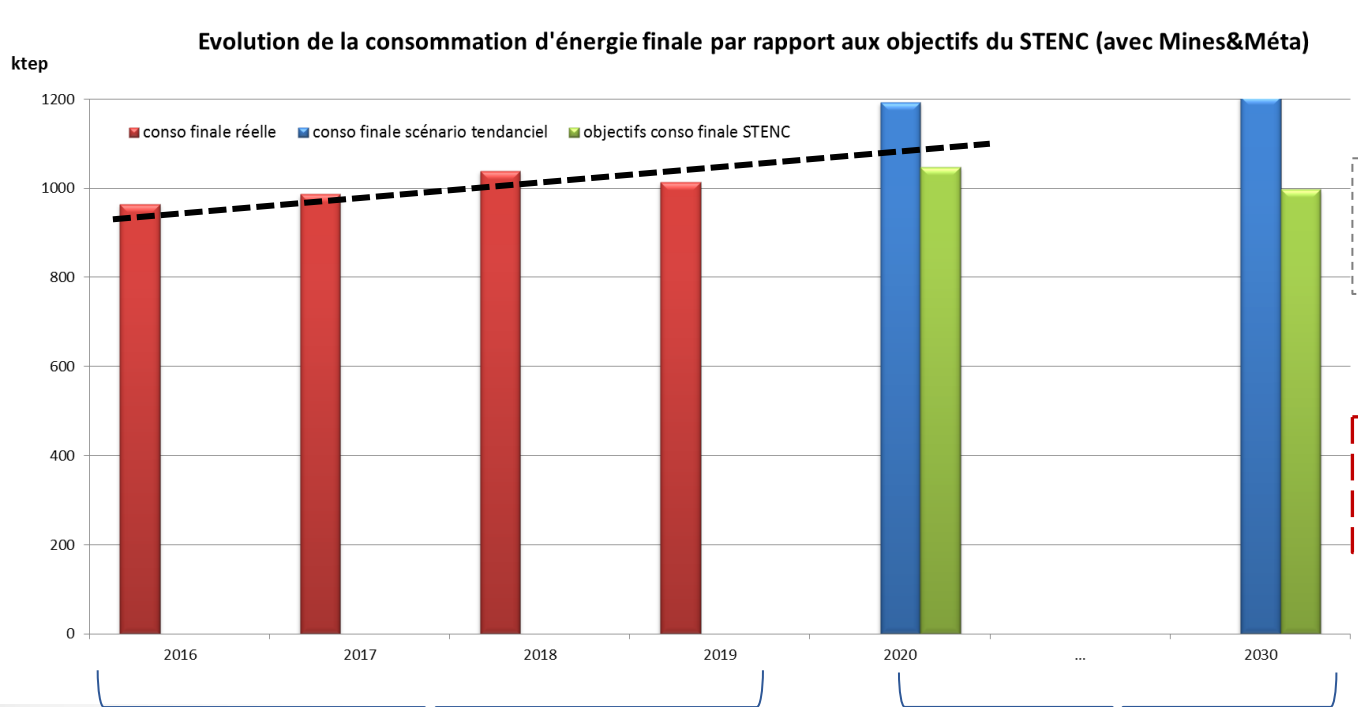

Conso réelle

Objectifs STENC

*Tonne équivalent pétrole (tep ou ktep) =
Unité de mesure de l'énergie

Rappel : Écart entre un scénario tendanciel et un scénario maîtrise de l'énergie

L'évolution de la consommation réellement observée depuis 2016 est à mi-chemin entre le scénario tendanciel et le scénario de maîtrise de l'énergie à 2020.

II. LA CONSOMMATION ENERGETIQUE

Résultats

Evolution de la consommation d'énergie finale en ktep* sans la mine et la métallurgie :

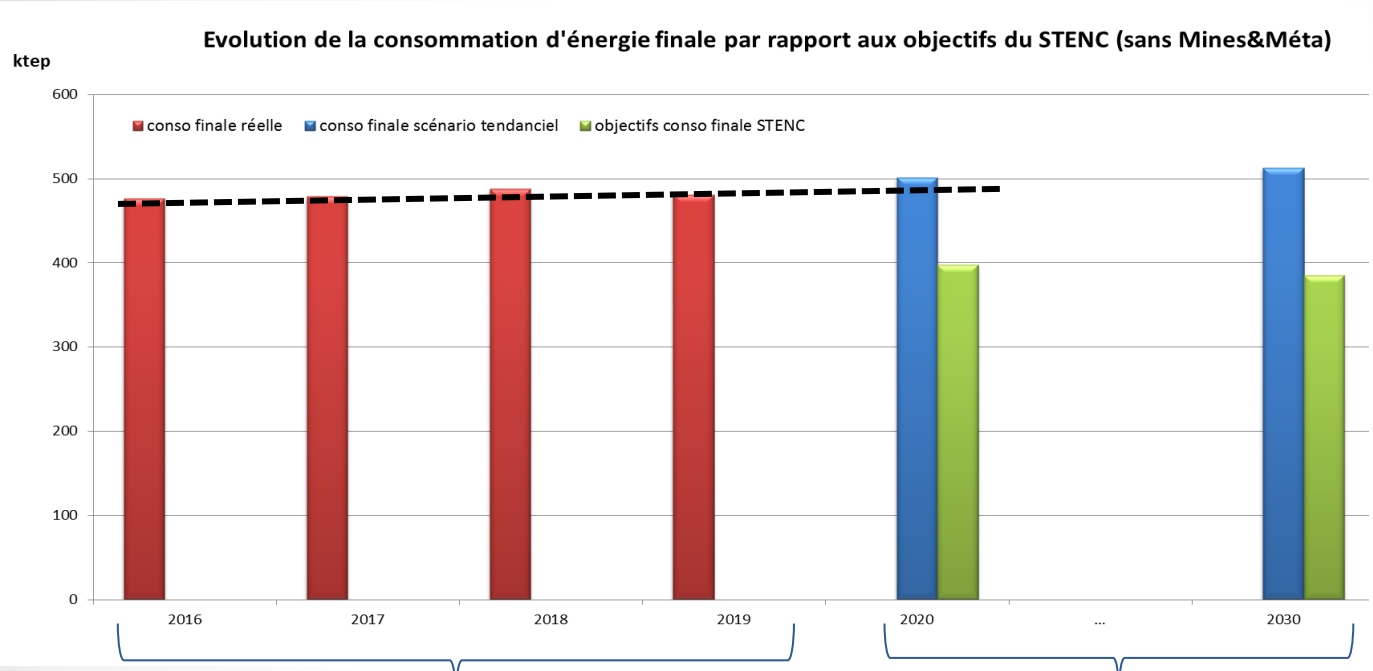

Conso réelle

Objectifs STENC

*Tonne équivalent pétrole (tep ou ktep) = Unité de mesure de l'énergie

Rappel : Écart entre un scénario tendanciel et un scénario maîtrise de l'énergie

L'évolution de la consommation réellement observée depuis 2016 s'inscrit plutôt dans la trajectoire du scénario tendanciel à 2020 et non dans celle du scénario de maîtrise de l'énergie.

L'entrée en vigueur des nouvelles réglementations s'échelonne dans le temps, il n'est donc pas encore possible d'en voir tous les effets sur la consommation énergétique.

Il convient de poursuivre la mise en œuvre des actions du STENC.

III. Les émissions de gaz à effet de serre

Résultats

Evolution des émissions en tonne équivalent CO_2 par secteur :

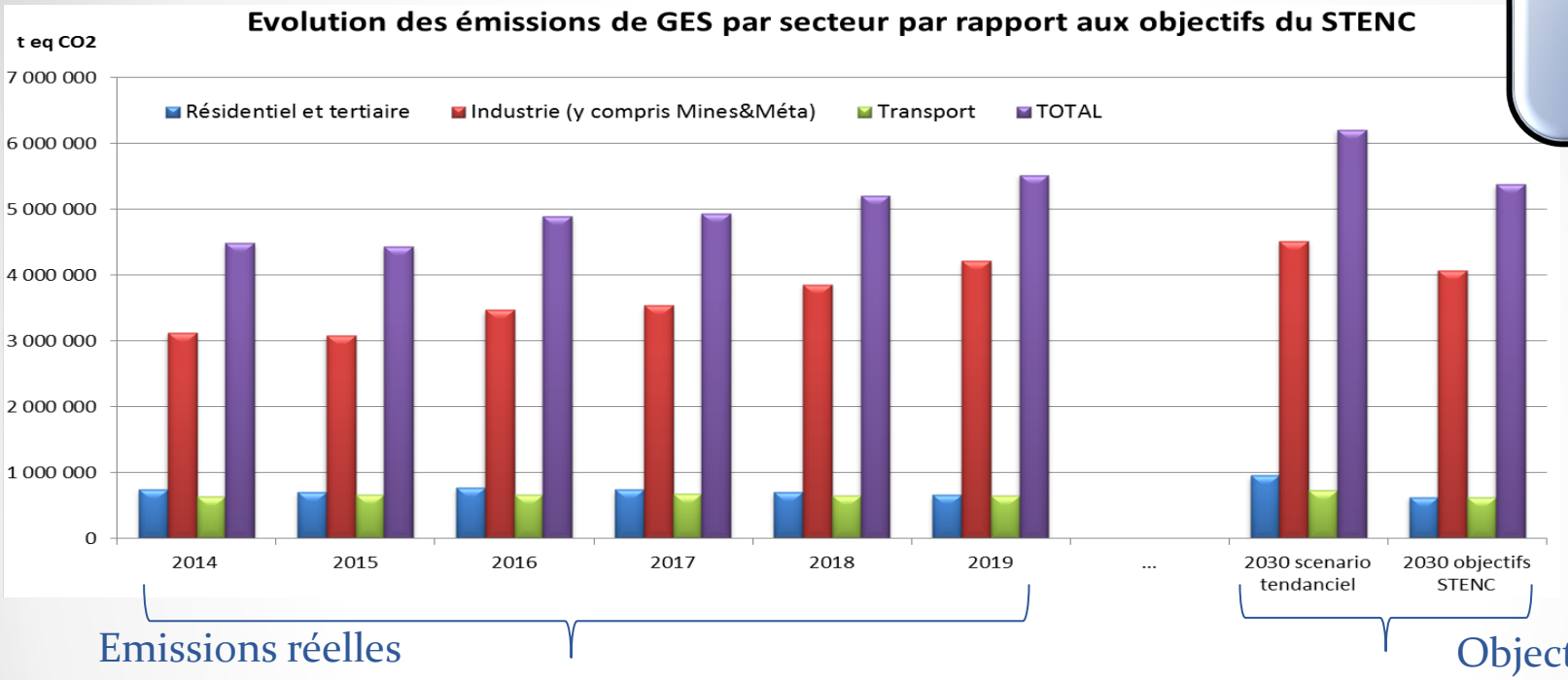

Au global, l'évolution des émissions de gaz à effet de serre ne s'inscrit pas encore dans la trajectoire des scénarios attendus par le STENC : cette situation va s'améliorer du fait de l'arrivée progressive et continue des moyens de production renouvelable autorisés par le gouvernement en 2018 et 2019 notamment.

De plus le projet de remplacement de la centrale à charbon devrait également aider à la diminution des émissions de GES.

Les actions en matière de maîtrise des consommations énergétiques prévues par le STENC doivent encore être déployées pour atteindre ses objectifs de transition énergétique.

LES PERSPECTIVES

- La délibération°135 du 23 juin 2016 portant approbation du schéma pour la transition énergétique prévoit une **révision tous les 5 ans**, soit en 2021.

- Un événement et des ateliers organisés en 2020/2021 sur

« LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

- Plateforme web citoyenne pour information et consultation grand public

DIMENC Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Merci de votre attention

Présentation de l’Agence calédonienne de l’énergie

André Boudart

Directeur de l’ACE

cci NOUVELLE-CALÉDONIE

agence
calédonienne
de l'énergie

Notre ambition

agence calédonienne de l'énergie

L'ACE est aujourd'hui le bras armé de la Nouvelle-Calédonie pour animer et mettre en œuvre le Schéma pour la Transition Energétique (STENC) voté par le Congrès en 2016

Le déploiement du STENC depuis 2017 a permis d'engager le développement à marche forcée de la production d'EnR principalement d'origine Photovoltaïque

Cette action a eu pour effet de déclencher une véritable prise de conscience générale à tous les niveaux (décideurs politiques, chefs d'entreprises, usagers, ..).

Il s'agit pour les années à venir de concentrer l'action sur:

- Le développement de la maîtrise de l'énergie
- L'accompagnement sur l'usage des EnR (particuliers, entreprises et collectivités)
- L'engagement de notre industrie minière et métallurgique dans une démarche de transition énergétique
- L'accompagnement de projets innovants qui vont favoriser la transition énergétique calédonienne

L'ACE a également pour ambition de faire de la Nouvelle-Calédonie une référence sur la zone du Pacifique Sud pour la transition énergétique et plus largement pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Nos moyens humains

agence calédonienne de l'énergie

L'ACE c'est avant tout des compétences et une expertise en énergie reconnue au service des collectivités et du monde économique.

Avec une équipe tournée vers l'action et des partenaires actifs, l'ACE est en mesure d'agir au plus près du terrain pour accompagner les projets de transition énergétique.

Une équipe

Alain Pidjot
Directeur adjoint

André Boudart
Directeur

Elodie Choueiry
Assistante de Direction

Carole Antoine
Ingénieur énergie

Jean-Christophe Rigual
Ingénieur MDE et bâtiment

Loyeny Tokie
Technicien énergie

Antoine Brouard-Foster
VSC Ingénieur énergie

Des partenaires

Des experts pour accompagner les opérateurs publics et privés dans le montage financier de leurs dossiers de transition énergétique

Nos partenaires

agence calédonienne de l'énergie

L'ACE s'est également entourée de partenaires impliqués dans la transition énergétique pour maximiser l'efficacité de son action :

ADEME – AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Partenaire historique du Gouvernement, l'ADEME permet aux collectivités et aux entreprises d'avoir accès à des subventions pour favoriser leur maîtrise sur la consommation d'énergie.

CCI NOUVELLE-CALÉDONIE

En partenariat avec l'ACE, la CCI a mis en place le dispositif ÉCO'ÉNERGIE qui intègre de la sensibilisation, la réalisation de visites énergie, la mise en place des formations, des démarches collectives de prédiagnostics énergie et l'accompagnement à la mise en place de la norme ISO 50 001.

AFD – AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Nouveau partenaire de l'ACE, l'AFD s'engage à nos côtés pour aider au financement de projets qui s'inscrivent dans tous les domaines de la transition énergétique au travers de son fonds vert AFD 5.0 et de prêts à taux bonifiés.

secal

Partenaire de longue date des collectivités pour l'aménagement urbain, la SECAL va s'appuyer sur l'ACE (expertise financière et technique) pour déployer des actions de transition énergétique dans ses futurs projets.

Notre plan d'actions PACTE ACE 2020

agence calédonienne de l'énergie

L'ACE, c'est aussi un nouveau plan d'actions, davantage orienté vers le soutien à l'investissement

Programme	Les actions	Actions de l'ACE
Maîtrise de la consommation d'énergie	• Redéployer le solaire thermique	Etude
	• Améliorer l'efficience énergétique des bâtiments	Soutien à l'investissement
	• Améliorer l'efficacité énergétique des process industriels	Soutien à l'investissement
	• Accompagner les gestionnaires de réseaux dans le déploiement de la MDE	Etude
Transport et éco-mobilité	• Instaurer un schéma directeur pour un réseau de bornes de recharge électrique	Etude
	• Développer l'usage des déplacements en mode doux	Soutien à l'investissement
	• Accompagner les entreprises dans la baisse des émissions de CO2 liées au transport (verdissement des flottes)	Soutien à l'investissement
	• Développer les modes de transport en commun décarbonés (électrique, hydrogène…)	Etudes et soutien à l'investissement
Energies renouvelables	• Renforcer l'autoconsommation dans les entreprises et les collectivités	Soutien à l'investissement
	• Développer les projets pilotes innovants et les démonstrateurs	Investissement pilote
	• Valoriser les déchets en vue de produire de l'énergie	Soutien à l'investissement
	• Développer les unités de dessalement d'eau de mer fonctionnant au PV	Investissement pilote
	• Lancer l'étude « NC 100 % EnR »	Etude
Gestion des réseaux de transport et de distribution d'énergie	• Instaurer un schéma directeur pour le stockage de l'énergie sur la Grande terre (centralisé/décentralisé, hydrogène…)	Etude
	• Lancer un pilote sur l'hydrogène et les piles à combustible	Investissement pilote
	• Développer les réseaux intelligents (smart grid)	Investissement pilote
	• Développer des micro-réseaux en brousse	Soutien à l'investissement
Actions transversales	• Plan de communication/sensibilisation	
	• Formation des opérateurs de la transition énergétique	
	• Réseau CEP & PIE	
	• Process HQE	
	• Financement de projets sous forme de prise de participation	

Nos missions

agence calédonienne de l'énergie

En fonction de la nature des projets qui nous sont soumis, l'A adapte son approche.

Nous concentrons notre action sur **l'expertise technique et l'aide à l'investissement** pour les entreprises désireuses de s'inscrire dans une démarche de transition énergétique

POUR LE MONDE ÉCONOMIQUE

Avec celles qui disposent d'un plan de transition énergétique, nous leur proposons la **mise en œuvre de conventions de partenariat pluriannuelles** comportant deux volets (expertise technique et accompagnement financier). Nous accompagnons également les collectivités désireuses de mettre en œuvre un plan de transition énergétique à formaliser en document

POUR LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Nous créons le **cadre nécessaire à l'évolution des comportements en matière de maîtrise des consommations d'énergie** (répertoire des éco-gestes, éducation des scolaires, formation des professionnels, etc.)

POUR LES CONSOMMATEURS

Nous sommes là pour accompagner le territoire dans sa transition :

- en proposant notre expertise technique,
- en accompagnant les investissements dans une perspective d'optimisation des coûts pour pérenniser notre économie
- en favorisant l'innovation et les comportements éco-responsables pour préserver les ressources naturelles.

Nos modalités d'intervention

agence calédonienne de l'énergie

Quel que soit le profil du demandeur, l'ACE privilégiera :

- **Un soutien financier à l'investissement** modulable en fonction de la nature du projet.

- **Une expertise technique de haut niveau** qui pourra s'appuyer suivant les besoins sur des ressources externes.

- **Un partenariat qui s'inscrit dans le long terme** : s'engager dans une démarche de transition énergétique est une décision stratégique majeure qui réclame une vision à long terme.

- **Une méthode de travail simple et efficace :** la collectivité publique ou l'entreprise qui demandera le soutien de l'ACE aura à ses côtés un Responsable Projet pluri-disciplinaire qui s'assure de la gestion complète du projet.

L'accompagnement des entreprises

agence calédonienne de l'énergie

Mise en place du dispositif ÉCO'ÉNERGIE pour les entreprises

Sensibiliser, réaliser des visites énergie, mettre en place des formations, encourager les démarches collectives de diagnostics énergie et accompagner à la mise en place de la norme ISO 50 001.

POTENTIELS D'ECONOMIES D'ENERGIE

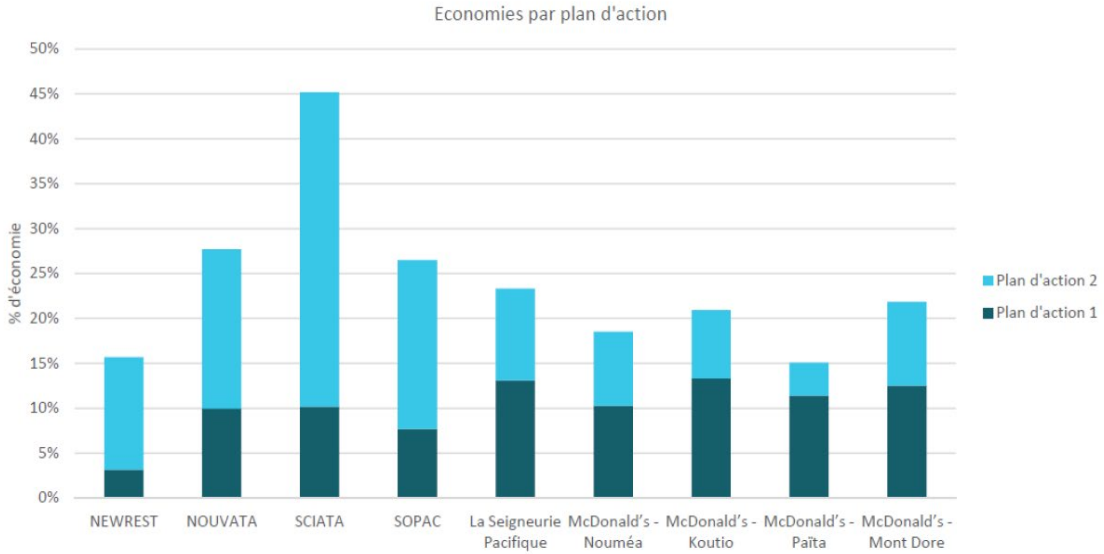

- Plan d'actions 1 : entre 3 et 13%
- Plan d'actions 2 : entre 4 et 35%

Sur les visites énergie réalisées en 2019 :

Préconisations communes

- Mettre en place un suivi
- Sensibiliser les salariés
- Vérifier la puissance souscrite
- Passer les éclairages en LED
- Couper l'alimentation électrique de certains équipements la nuit et week-end

Des économies pouvant représenter jusqu'à 20% de la facture d'électricité

Nos contacts

agence calédonienne de l'énergie

Pour nous contact

N° Vert 05 06 05

APPEL GRATUIT

Agence Calédonienne de l'Énergie

Immeuble SECAL 40 rue Félix Trombe
BP 162698830 Dumbéa

contact@agenceenergie.nc

La direction Tél. 28 58 28

L'équipe technique Tél. 28 52 71

Rejoignez-nous sur facebook agencecaledoniennedelenergie

LinkedIn company/agence-energie

Bastian Morvan

Chef du service énergie à la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC)

Jean-Gabriel Faget

Directeur général d'ENERCAL

Le système électrique de la Nouvelle-Calédonie

- ✓ Architecture et fonctionnement du système électrique
- ✓ Objectifs et grands principes
- ✓ Les revenus aux différents stades de la chaîne
- ✓ Les chiffres
- ✓ Audit de performance d'EEC et d'ENERCAL

Architecture et fonctionnement du système électrique

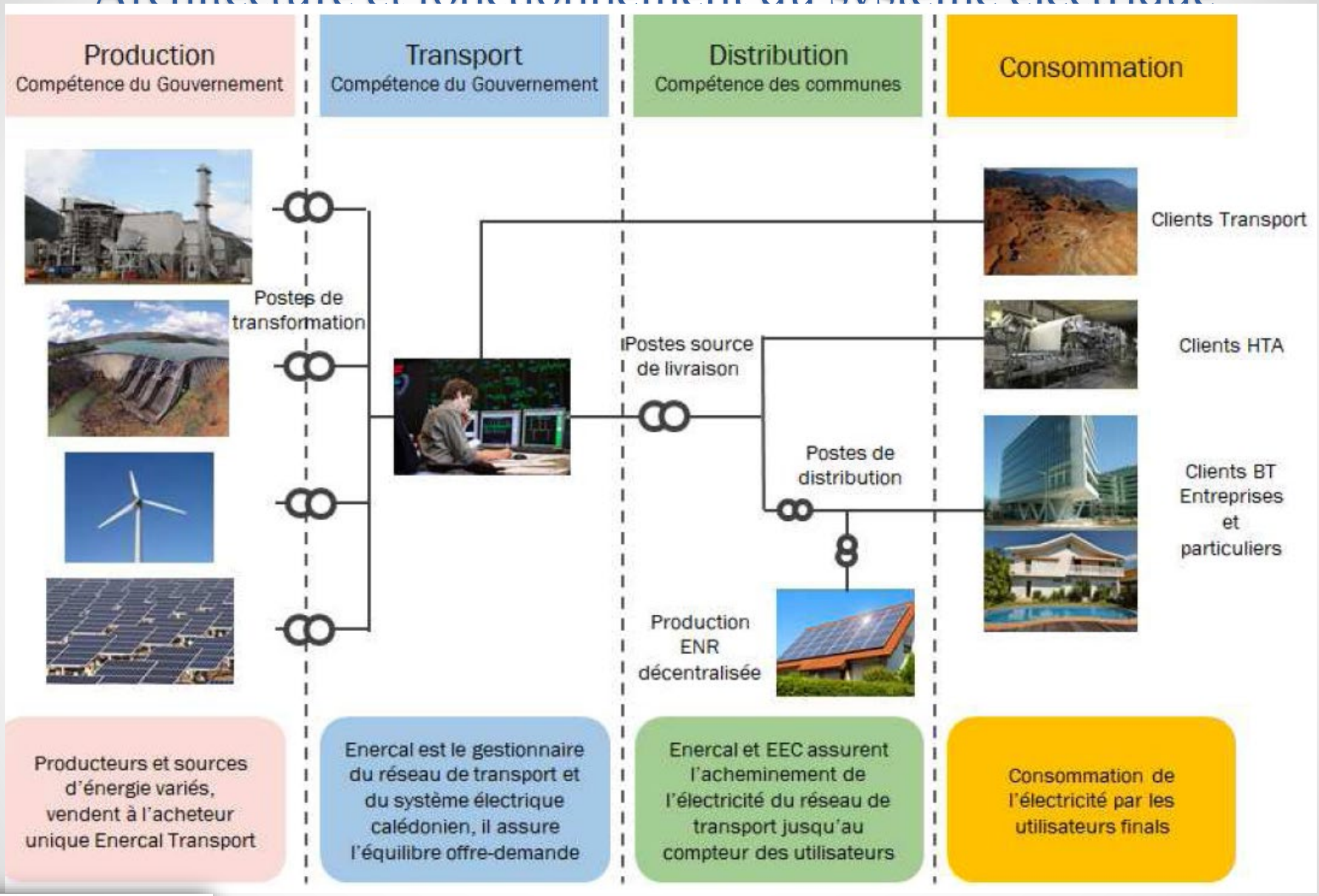

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Objectifs et grands principes du système tarifaire

- Un objectif de pérennité financière pour les acteurs
  - Anticiper des revenus stables / horizons pluriannuels
  - Mettre en œuvre les moyens nécessaires à leurs missions

- Un objectif d'efficacité économique
  - Prévenir la dérive des coûts d'exploitation
  - Et des coûts d'investissement

- Un objectif politique et social
  - Maîtriser l'impact des coûts sur les consommateurs finaux
  - Accompagner les politiques publiques autres

Objectifs et **grands principes** du système tarifaire

- Organise les Flux financiers entre les acteurs de la chaîne
- Fixe le niveau de rémunération des activités régulées
- Insensibilise les revenus des gestionnaires de réseaux aux aléas volumes usuels de leur activité
- Enercal-Transport supporte la balance financière du dispositif : composante de stabilisation / ajustement tarifs
- Péréquation tarifaire (espace)
  Paramètres correctifs

Architecture et fonctionnement du système électrique

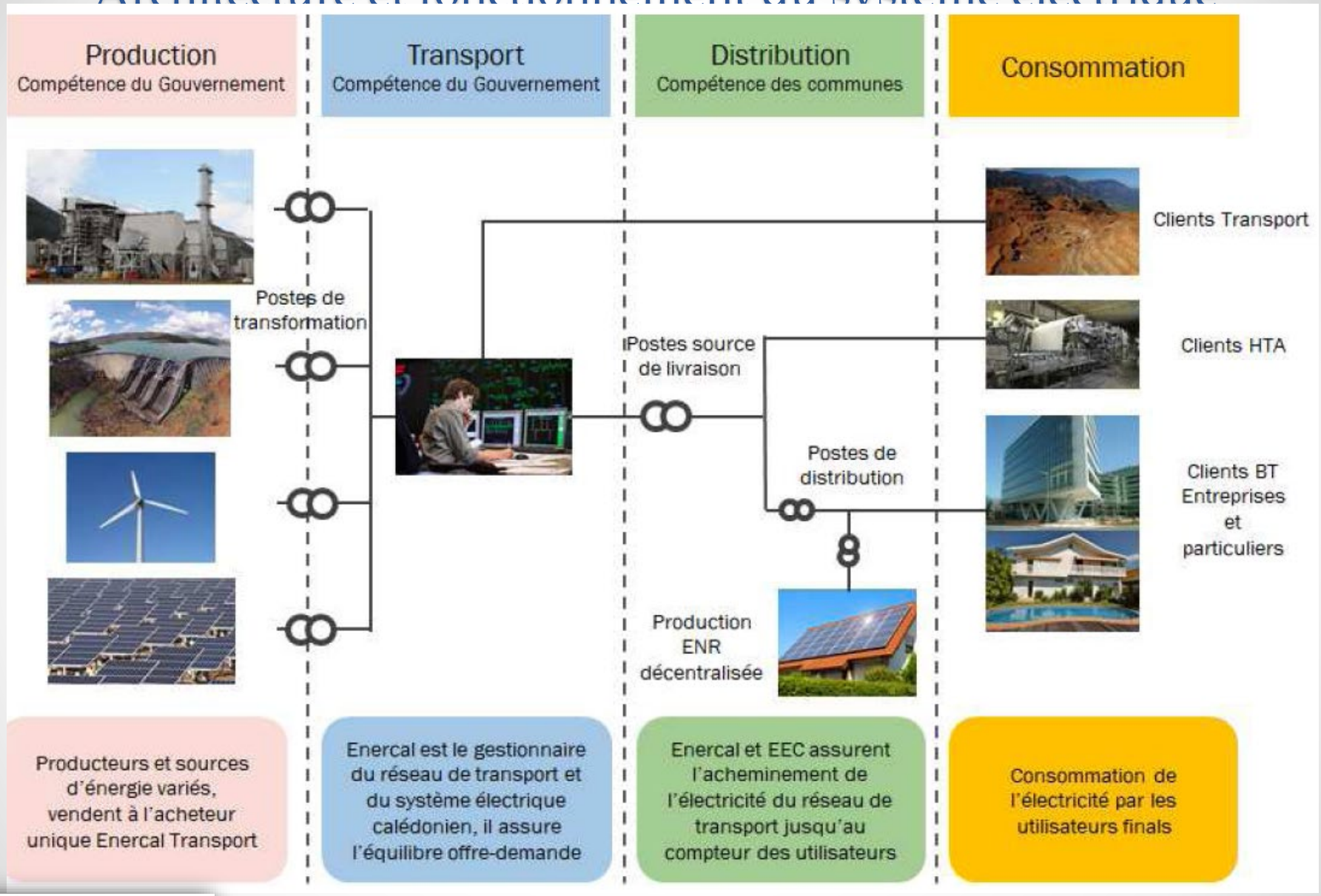

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

La production d'électricité

Achat d'énergie

Contrat et protocole de production

- Durée
- Modalité tarifaire

Agrément du gouvernement

- Avis CCSE
- Arrêté d'agrément

Paramètre de correction des écarts de prévision

Programmation pluriannuelle des investissements de production

Régime d'autorisation d'exploiter

Procédure de mise en concurrence pour certaines filières

Cadre économique propice au développement des énergies renouvelables

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Le transport d'électricité

Arrêté du gouvernement

Composante 1

- Forfait exploitation
- indexation

Composante 2

- Rémunération capital
- Dotation aux amortissements

- Flux de péréquation
- Paramètre de correction des écarts de prévision

(dont le déficit induit par le gel des tarifs)

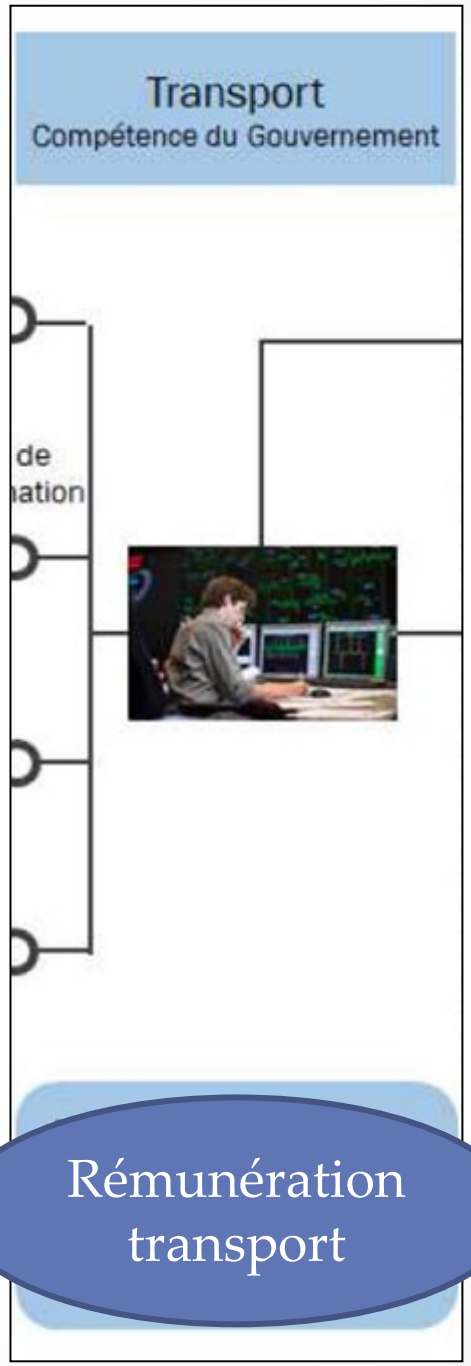

Bilan prévisionnel offre/demande

Schéma directeur du réseau de transport

Programme d'investissement pluriannuel

Transition énergétique

Période tarifaire

4 ans maxi

Contribution SLN – ventes Yaté

La distribution d'électricité

Arrêté du gouvernement

Composante 1

- Forfait exploitation
- indexation

Composante 2

- Rémunération capital
- Dotation aux amortissements

- Flux de péréquation distribution
- Paramètre de correction des écarts de prévision

Schéma directeur du réseau de distribution

Programme d'investissement pluriannuel

Transition énergétique

Période tarifaire

4 ans maxi

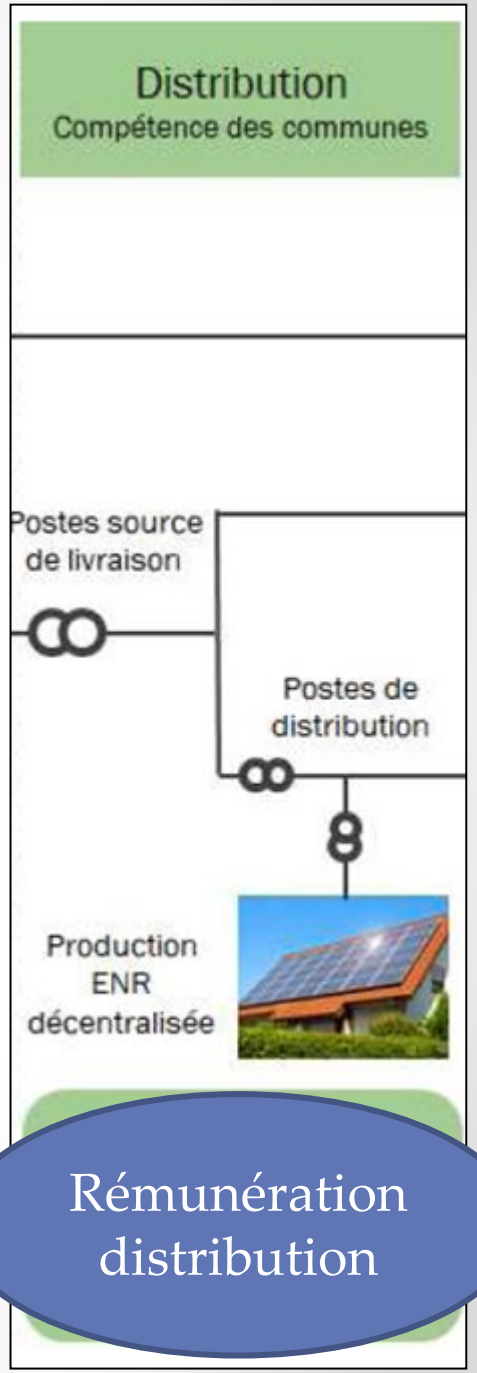

Rémunération distribution

Grille tarifaire transport et distribution

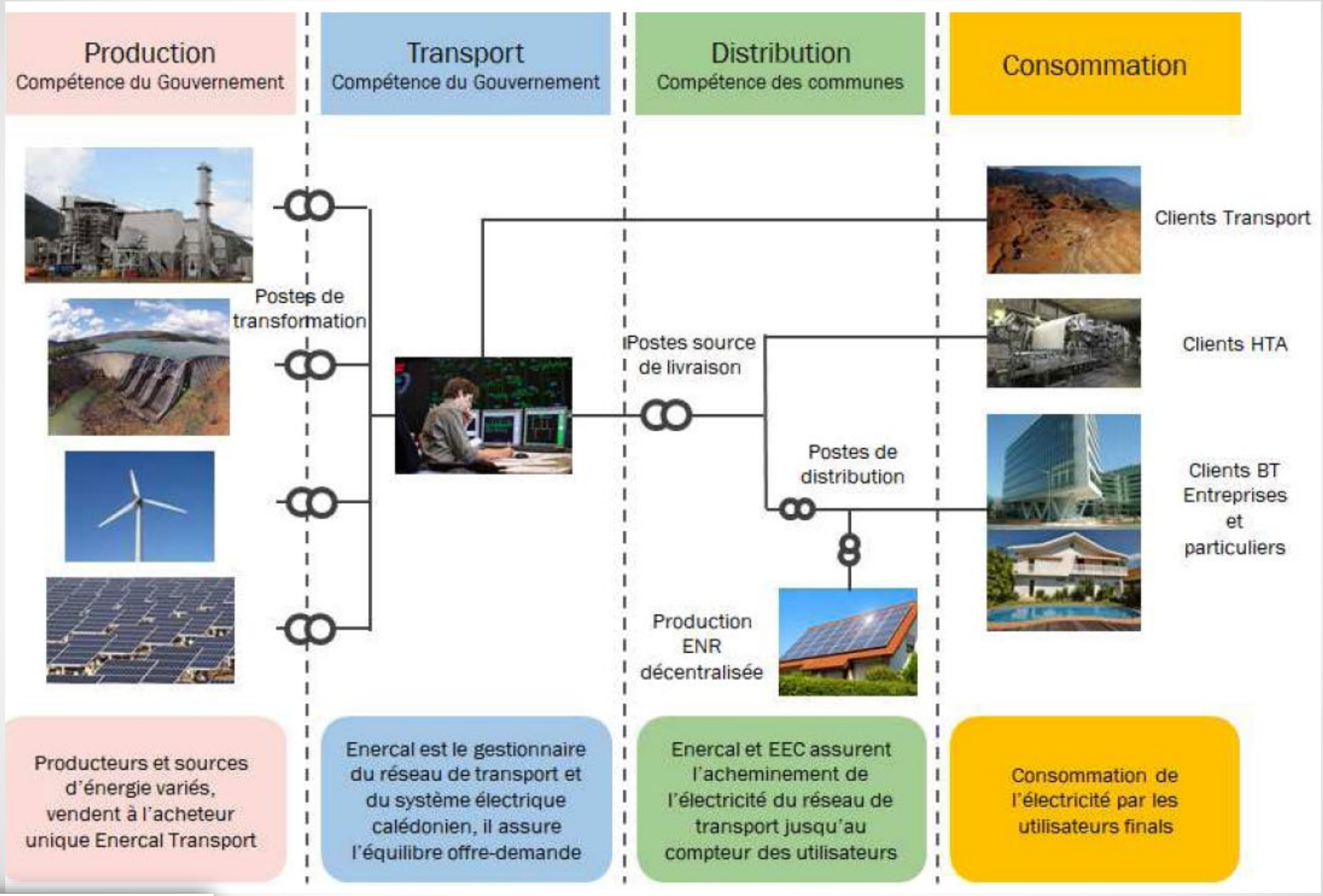

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

La grille tarifaire du réseau de transport

Tarifs	Structure	Prix de base
Client concessionnaire de distribution publique	Puissance souscrite en F CFP/kVA/an	25 913
	Energie consommée en F CFP/kWh	11,76
Client direct	Puissance souscrite par période	
	P1 en F CFP/kVA/an	10 923
	P2 en F CFP /kVA/an	5 462
	P3 en F CFP /kVA/an	10 923
	Energie consommée par période	
	P1 en F CFP /kWh	21,07
	P2 en F CFP /kWh	10,15
	P3 en F CFP /kWh	10,15

X

$$Indice\ IT = \frac{Achats\ d'énergie + \ Rémunération\ Transport}{Tarif\ Transport\ 2012\ \times Quantité\ prévisionnelle\ vendue\ par\ le\ Transport}$$

=

Les tarifs publics applicables

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

La grille tarifaire du réseau de distribution

TARIF MOYENNE TENSION

Tarifs	Structure	Prix de base
MT- Courte utilisation	Puissance souscrite en F CFP/kVA/an Energie (en F CFP/kWh consommé)	16 040 15,73
MT- Longue utilisation	Puissance souscrite par période P1 en F CFP/kVA/an P2 en F CFP/kVA/an P3 en F CFP/kVA/an Energie consommée par période P1 en F CFP /kWh P2 en F CFP /kWh P3 en F CFP /kWh	 10 457 5 228 10 457 20,18 9,72 9,72

TARIF BASSE TENSION

Tarifs	Structure	Prix de base
Usage domestique	Puissance souscrite (en F CFP/kVA/an) 1°) lorsqu'elle est au plus égale à 3,3 kVA 2°) lorsqu'elle est supérieure à 3,3 kVA Energie (en F CFP/kWh consommé) Tarif monôme (en F CFP/kWh consommé) dédié au compteur à prépaiement lorsque la puissance souscrite est au plus égale à 3,3 kVA	 4 340 5 424 31,38 42,85
Usage professionnel	Puissance souscrite (en F CFP/kVA/an) Energie (en F CFP/kWh consommé)	10 378 22,01
Eclairage public	Energie (en F CFP/kWh consommé)	29,87
Irrigation	Heures pleines en F CFP/kWh consommé Heures creuses en F CFP/kWh consommé	27,59 9,20

X

$$Indice\ ID = \frac{Indice\ IT \times Tarif\ Transport\ 2012 \times Quantité\ prévisionnelle + Rémunération\ Distributeur}{Tarifs\ Distribution\ 2012 \times Quantités\ prévisionnelles\ par\ tarif}$$

=

Les tarifs publics applicables

Focus sur les flux de péréquation

Péréquation tarifaire = tarif identique partout en NC

Flux n°1 : Flux de péréquation de distributeur à distributeur :

Les zones géographiques couvertes par Enercal et EEC présentent une forte hétérogénéité qui induit des différences de coûts d'exploitation, d'où un tarif moyen de vente attendu différent pour Enercal et EEC. La péréquation tarifaire , qui impose un tarif unique sur l'ensemble du territoire fondé sur un coût moyen de la distribution, ne permet pas à ces deux opérateurs de percevoir le revenu attendu : un distributeur sur-collecte alors que l'autre sous-collecte. Le flux de péréquation permet de corriger cette asymétrie en assurant à chacun de percevoir le revenu attendu.

Flux n°2 : Flux de péréquation du transport aux distributeurs :

Le distributeur achète l'électricité au transport, au tarif du transport, qui reflète le mix de production de l'ensemble du territoire. Il achète également de l'électricité directement auprès des producteurs raccordés à son réseau de distribution, au prix fixé par le contrat agréé par le gouvernement. Afin de garantir la péréquation du tarif d'achat pour la distribution, le flux de péréquation correspondant à la différence entre le le prix d'achat au producteur et le tarif du transport.

Les chiffres

Autres coûts =

- la taxe sur l'électricité au profit du fonds d'électrification rurale (FER) et de l'agence calédonienne de l'énergie (ACE) ;
- les remises tarifaires accordées à certains clients (hôtels, aquaculture, etc.) ;
- les redevances communales.

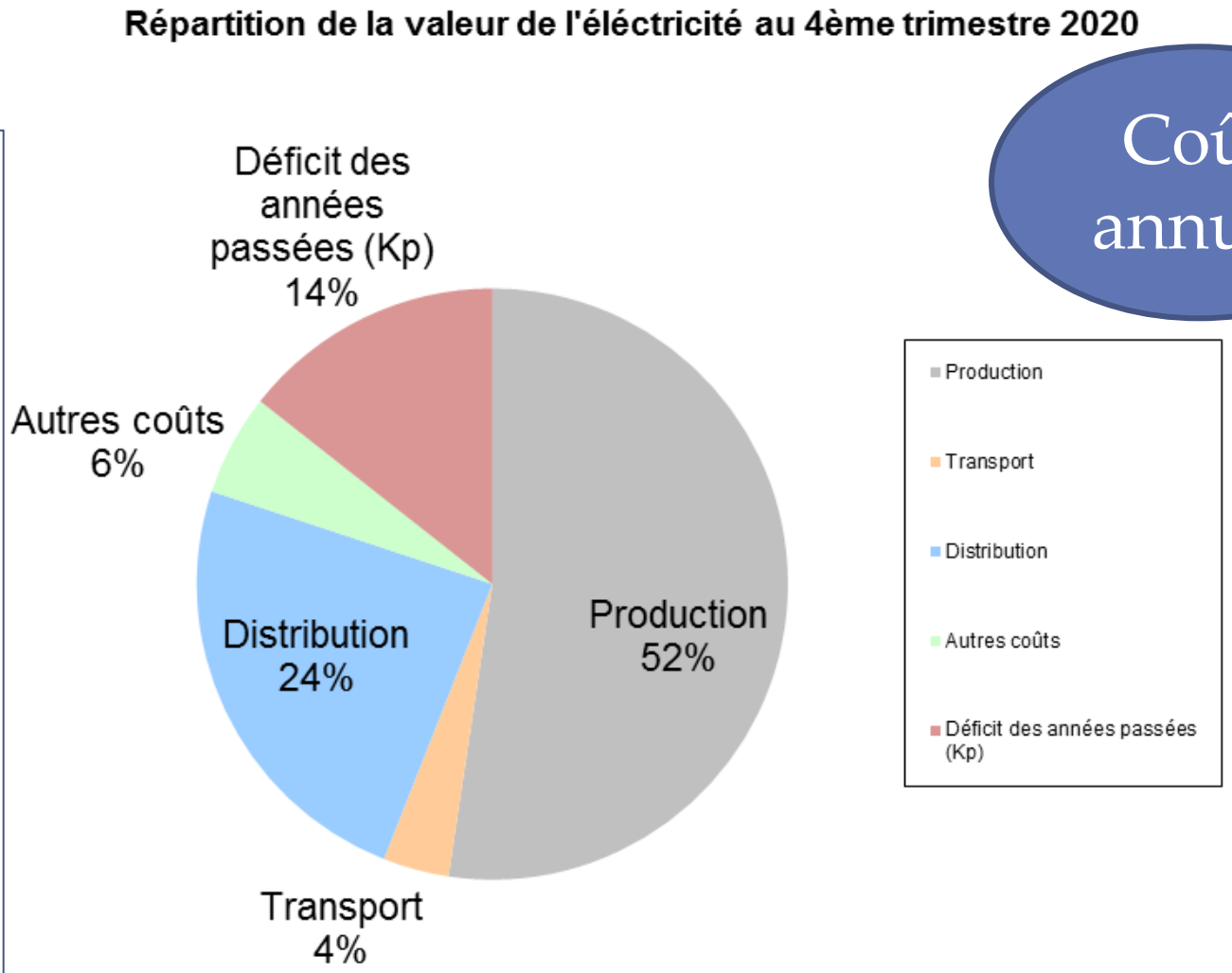

Coût annuel

	Production	Transport	Distribution	Autres coûts	TOTAL (Hors Kp)	Déficit des années passées (Kp)
Coût (milliers de F CFP)	18 498 662	1 276 611	8 508 942	1 958 342	30 242 557	5 079 410
Quantité de MWh	838 992	728 718	744 012	744 012	775 968	775 968
Coût en FCFP/kWh	22,0	1,8	11,4	2,6	39,0	6,5

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Comparatif entre dépenses et recettes estimées du système électrique au 4ème trimestre 2020

Coût au trimestre

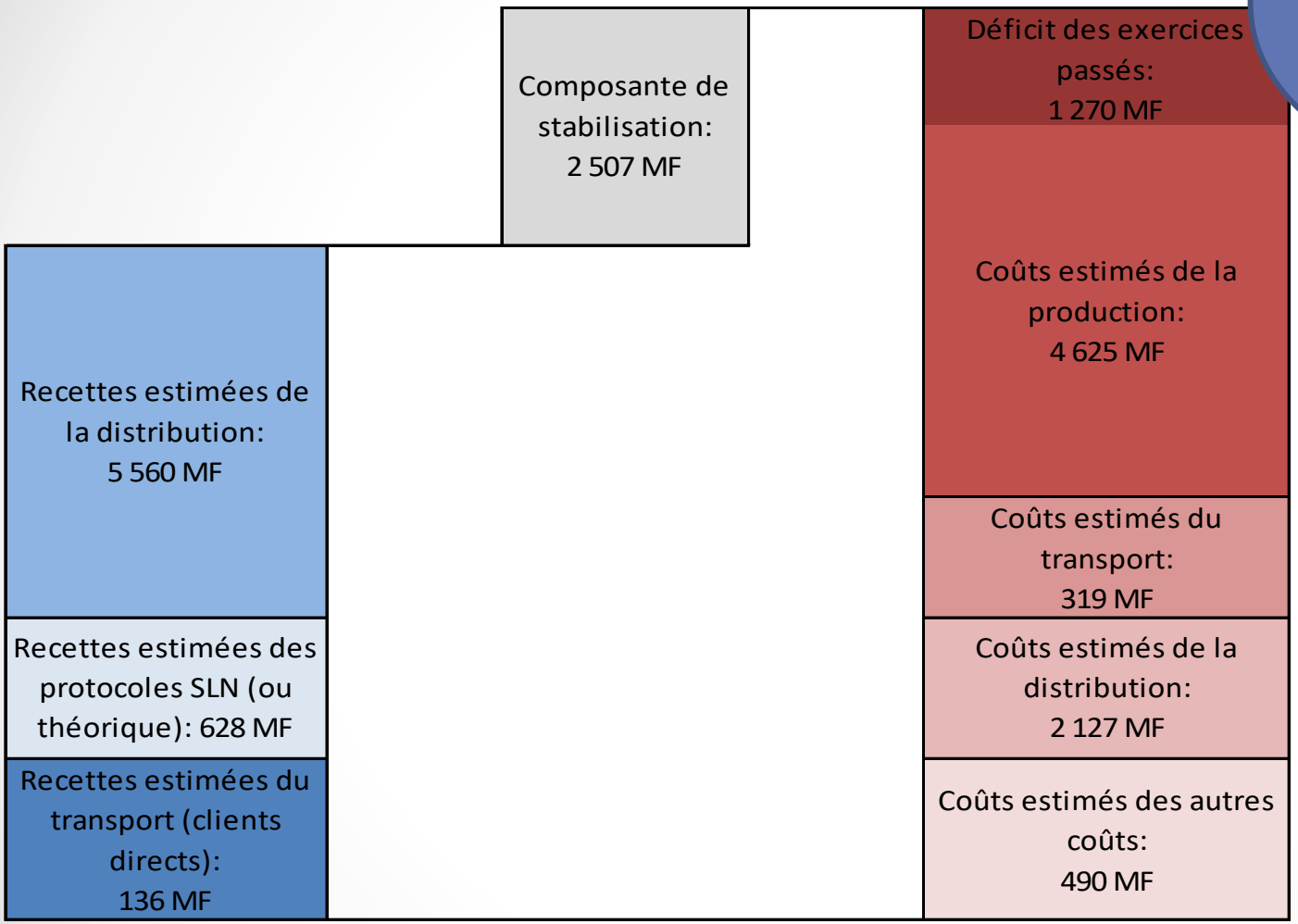

** Recettes estimées sur la base des tarifs en vigueur*

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Audit de performance d'EEC et ENERCAL par la CRE

« L'audit conduit par la mission a mis en évidence les facteurs fondamentaux structurant les équilibres opérationnel, financier et concurrentiel du secteur de l'électricité calédonien et de son cadre de régulation défini par le modèle tarifaire. Il a notamment identifié la coexistence de deux operateurs en concurrence sur le secteur de la distribution et les dysfonctionnements dans l'application des principes du modèle tarifaire comme les principaux facteurs sous-jacents aux problématiques actuelles du système tarifaire.

L'audit de performance des opérateurs a évalué ces derniers a l'aune d'un ensemble d'indicateurs de performance opérationnels et économiques et d'un benchmark d'opérateurs métropolitains et insulaires.

S'agissant de la performance opérationnelle des gestionnaires de réseaux de distribution calédoniens, l'étude a mis en évidence le niveau élevé et en progression régulière de la qualité tant de l'électricité distribuée que des services aux clients. Une disparité encore importante subsiste entre la Brousse et le Grand Nouméa, qui bénéficie d'un niveau de prestation au standard métropolitain, mais cet écart tend a se résorber progressivement.

S'agissant de la performance économique des distributeurs calédoniens, celle-ci est principalement handicapée par la coexistence de deux operateurs sur un petit territoire, qui limite considérablement les facteurs d'échelle et entraine des redondances sur des postes de couts importants. En termes d'efficacité relative, l'audit a montré que les coûts d'exploitation d'Enercal et EEC reflètent la forte hétérogénéité, tant géographique que démographique, des territoires qu'ils desservent. A l'aune de cette considération, l'audit n'a pas identifie d'inéfficacité de gestion manifeste d'un opérateur par rapport a l'autre, en dehors de quelques postes spécifiques. »

Audit de performance d'EEC et ENERCAL par la CRE

« La mission a également expertisé le modèle tarifaire calédonien dans le cadre des réflexions des pouvoirs publics quant a une possible refonte de celui-ci. Il apparait que l'essentiel de ses dysfonctionnements actuels ne réside pas dans sa conception ni dans son architecture mais dans une application partielle de ses dispositions par les pouvoirs publics, au premier rang desquelles l'évolution de la grille tarifaire.

A cet égard, la mission recommande de rétablir prioritairement l'équilibre financier du système électrique (…)

Enfin, la mission considère qu'il est plus pertinent de maintenir une régulation incitative des performances des opérateurs a la main des communes, plus a même de définir leur niveau d'exigence compte-tenu de l'hétérogénéité des conditions d'exploitation du territoire. Toutefois, la mission encourage en parallèle la mise en place d'un suivi d'indicateurs a la maille du modèle tarifaire a titre d'information et de référence tant pour les pouvoirs publics que les usagers du réseau. »

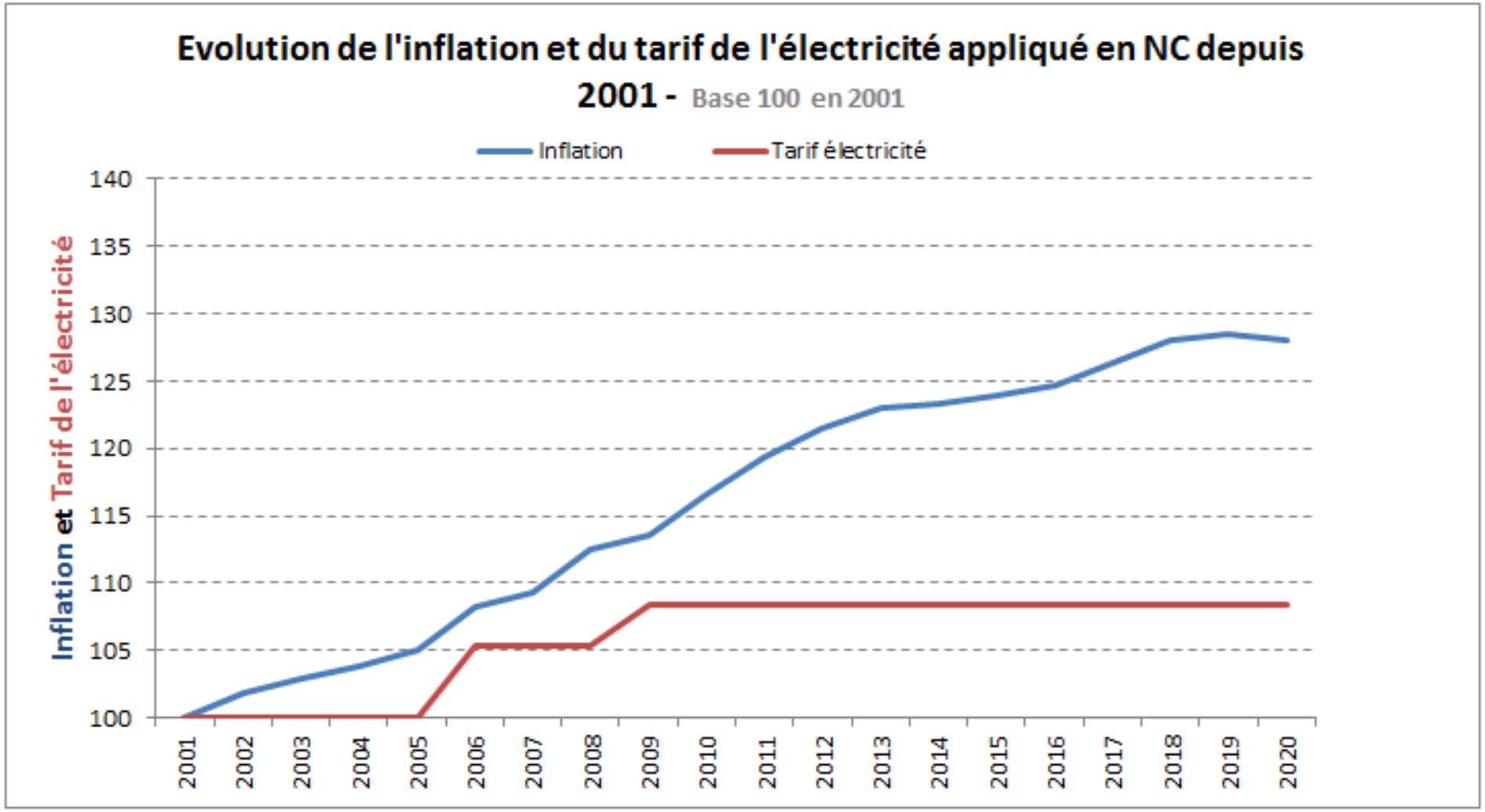

DIMENC
Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Une dernière formule pour la route….

Votre Facture d'électricité

=

Le tarif public

X

Votre Consommation

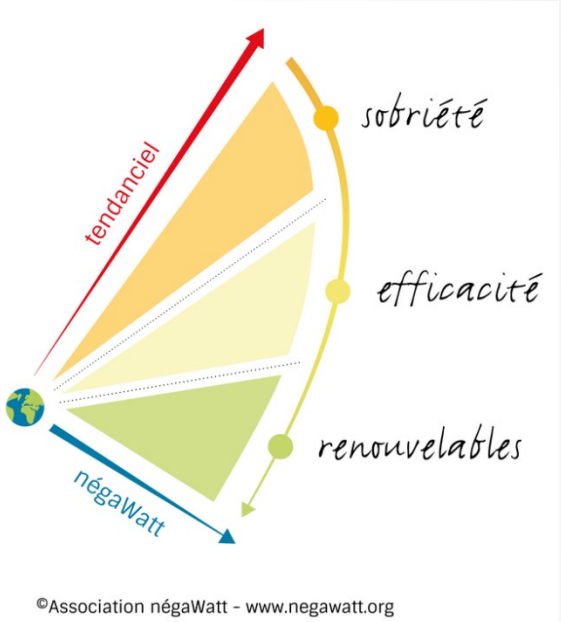

Merci de votre attention

MERCI DE VOTRE ATTENTION

CCI NOUVELLE-CALÉDONIE